



REPUBLIQUE FRANCAISE
SARCELLES
VILLE DE MOISELLES
210116

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DEL-2016-02

SEANCE DU 19 JANVIER 2016

Date de convocation : 4 Janvier 2016

Nombre de conseillers : en exercice 15

Date d'affichage : 4 Janvier 2016

Présents 12

Votant 13

Présents : V. RIBOUT – D. DA SILVA – JP. LECHAPTOIS - A. BOCQUET - S.BABOUEILLARD – A. CLEMOT – - S. MAURAY – S. DEPIRE. – I. MAHIEUX – E. MARTIN – L. AUBRY – H. MARZOUKI

Absents excusés : G. CHEMAMA pouvoir à V. RIBOUT

Absents : B. BAUMGARTEN - M. GARCIA

Secrétaire de séance : BABOUEILLARD Sylvaine

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

LE CONSEIL,

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales

VU l'article L 5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Val d'Oise soumis pour avis aux communes et établissements publics concernés par le projet,

DELIBERE :

Par 11 voix POUR et 2 ABSTENTION, DONNE UN AVIS FAVORABLE au projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Val d'Oise.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val d'Oise et à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

Moisselles, le 19 Janvier 2016


Véronique RIBOUT
Maire

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
Et de son affichage le
Moisselles, le
Le Maire
V. RIBOUT